**Contact**

Contactez-nous pour toute question/valorisation des Trophées :

**Rémi ROUSSELET, ADEME**

👉[**remi.rousselet@ademe.fr**](mailto:remi.rousselet@ademe.fr)

Ingénieur Solutions d’adaptation fondées sur la nature - En charge du suivi de projet ARTISAN

**Eva RADEK, OFB - Office français de la biodiversité**

👉[**eva.radek@ofb.gouv.fr**](mailto:eva.radek@ofb.gouv.fr)

Chargée de mission événementiel et communication – Projet Life ARTISAN

**Juliette SEVIGNY, LANGEVIN pour l’ADEME et l’OFB**

👉[**juliette.sevigny@langevin.eu**](mailto:juliette.sevigny@langevin.eu)

Animation des Trophées

**Un lancement de la 3e édition des Trophées ARTISAN**

**de l’adaptation au changement climatique à l’occasion du 10e anniversaire de l’Accord de Paris**

Le 12 décembre 2025 a marqué le 10e anniversaire de l’Accord international historique de Paris, qui vise à limiter le réchauffement climatique bien en-dessous de 2°C d'ici 2100, et si possible en-dessous de 1,5°C. A cette occasion, la France a réaffirmé son engagement, qui se traduit par des avancées concrètes, notamment sur le volet du déploiement de Solutions fondées sur la Nature.

Dans ce contexte, l’Agence de la transition écologique (ADEME), en co-organisation avec l’Office français de la biodiversité (OFB) et le Ministère de la Transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, a lancé la 3e édition des « Trophées de l’Adaptation au Changement Climatique Life ARTISAN » dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Life ARTISAN.

Ce concours national récompense des projets exemplaires d’adaptation au changement climatique qui s’appuient sur des solutions fondées sur la nature (SfN). Les solutions fondées sur la nature mobilisent le fonctionnement naturel des écosystèmes pour diminuer les vulnérabilités liées aux risques climatiques, et préserver la biodiversité.

Par exemple, la restauration de certains milieux naturels comme les mangroves dans les territoires ultramarins permet de recréer une protection naturelle contre de nombreux aléas climatiques (risques de submersion marine, cyclones…), et ainsi de mieux protéger les habitants des territoires alentours. En conséquence, préserver, restaurer et améliorer la gestion des écosystèmes contribuent à accroître la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Des acteurs publics, privés et associatifs se mobilisent pour déployer des Solutions fondées sur la Nature, afin de préparer leurs territoires au changement climatique et préserver la biodiversité. Ces actions ont vocation à être mises en lumière pour inciter d'autres acteurs français à s’engager à leur tour.

**Constats et enjeux**

**Le climat français est déjà en train de changer et ces changements vont se poursuivre**

En France, le dérèglement climatique est déjà une réalité : le territoire de l’Hexagone s’est réchauffé de 2,2°C sur la décennie 2015-2024 par rapport à l’ère préindustrielle ([Rapport annuel Grand public 2025 – Haut Conseil pour le Climat](https://www.hautconseilclimat.fr/publications/rapport-annuel-grand-public-2025/)).

Les évolutions du climat en cours et à venir portent essentiellement sur :

* une hausse des températures plus forte que la moyenne mondiale
* des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses
* des modifications du régime des précipitations, avec des précipitations extrêmes comme des sécheresses extrêmes
* une hausse du niveau de la mer
* une intensification des cyclones.

**Les impacts du changement climatique**

De nombreux impacts sont déjà observés sur le territoire français : inondations (à l’hiver 2023 dans le Pas-de-Calais, en janvier 2025 en Ille-et-Vilaine), sécheresses prolongées (dans les Pyrénées Orientales), submersions marines et érosion côtière, ouragans dans les Outre-Mer (Chido à Mayotte cette année…). Ceux-ci sont et seront très variables d’un territoire à l’autre, du fait du contexte géographique, socio-économique ou culturel. On n’adapte pas de la même manière un territoire de plaine ou un territoire de montagne, une ville ou une commune rurale. L’adaptation au changement climatique doit donc être pensée à l’échelle locale, pour répondre à la spécificité du territoire, aux secteurs concernés et aux acteurs associés.

👉 Pour en savoir plus, consultez le site du [Centre de ressources pour l’adaptation au changement climatique](https://www.adaptation-changement-climatique.fr).

**Les écosystèmes, à la fois impactés par le changement climatique et sources de solution**

Le changement climatique est le 3e facteur d’érosion de la biodiversité selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques ([IPBES)](https://ipbes.net/) après le changement d’usage des terres et des mers, et l’exploitation directe des organismes vivants et des ressources naturelles. Il modifie en effet les conditions physiques des milieux naturels (températures, précipitations, etc.) et perturbe les organismes vivants, dont la capacité d’adaptation aux transformations de leurs habitats est très inégale.

Or, les interactions entre les organismes vivants et leur milieu contribuent à réduire les impacts du changement climatique : la présence d’arbres a un effet rafraîchissant sous l’effet de l’évapotranspiration et la production d’ombrage ; l’activité biologique (animale, végétale, champignons, bactéries….) des sols lui confère des propriétés en matière de capacité d’infiltration et de rétention de l’eau, ainsi que de résistance vis-à-vis des phénomènes d’érosion ; certaines infrastructures vivantes marines ou littorales constituent des barrières permettant de freiner la houle… Les écosystèmes peuvent ainsi être sources de services pouvant contribuer à notre adaptation vis-à-vis de différents impacts climatiques.

Plus globalement, les cycles du carbone et de l’eau sont intrinsèquement liés : nuire à la biodiversité impacte in fine les puits de carbone naturels, et réciproquement. Lutte contre le dérèglement climatique et protection de la biodiversité sont donc indispensables et indissociables l’une de l’autre.

Une image contenant texte, carte, capture d’écran, diagramme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**Les acteurs publics et socio-économiques invités à valoriser leur engagement**

Ce concours s’adresse aux acteurs publics et socio-économiques ayant mis en œuvre, sur le territoire français de l'Hexagone et des Outre-mer, un projet d’adaptation au changement climatique s’appuyant sur des solutions fondées sur la nature (SFN). Les solutions fondées sur la nature mobilisent sur le fonctionnement naturel des écosystèmes pour diminuer les vulnérabilités liées aux risques climatiques, et préserver la biodiversité.

Il peut s’agir des acteurs suivants :

* Collectivités territoriales, EPCI, EPTB, syndicats mixtes, autres établissements publics,
* Sociétés d'économie mixte, entreprises, fédérations et organisations professionnelles,
* Acteurs de l’économie sociale et solidaires, associations et ONG,
* Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche,
* Gestionnaires de sites et d’espaces naturels…

**3 Catégories et un Prix spécial**

Pour cette 3e édition, trois catégories ont été retenues :

* **Catégorie 1 « Adaptation des territoires et des populations »**

👉 Projets qui s’appuient sur les SfN pour protéger les personnes, les biens et les infrastructures face à un type d’impact du changement climatique identifié sur leur territoire (ex : prévenir les risques inondations, d’érosion et de submersions marines, les feux de forêts ; lutter contre les îlots de chaleur, la sécheresse…).

* **Catégorie 2 « Adaptation des filières économiques et des modes de production »**

👉 Projets qui s’appuient sur les SfN pour réduire la vulnérabilité de la chaîne de valeur des acteurs et des filières économiques ou favoriser l’évolution des pratiques de production, ou encore le développement économique face au changement climatique (ex : filières ou acteurs des secteurs agricole et alimentaire, touristique, pêche et aquaculture, forêt et bois, bâtiment et immobilier…).

* **Catégorie 3 « Adaptation des modes de gestion des écosystèmes »**

👉 Projets qui s’appuient sur les SfN pour favoriser le maintien ou le développement de fonctions rendues par les écosystèmes face au changement climatique (ex : restaurer des écosystèmes aquatiques – zones humides/berges/marais/étangs ; améliorer la qualité des sols ; préserver des écosystèmes forestiers, montagnards, littoraux – dunes, mangroves…).

En fonction de la qualité des projets reçus, un **Prix Spécial « Gouvernance »** pourra également venir récompenser la mise en œuvre d’une démarche particulièrement ambitieuse ou novatrice d’association des parties prenantes du territoire à la conception ou réalisation du projet (citoyens, associations, entreprises, autres acteurs, etc).

**L’exemplarité récompensée**

L’exemplarité des initiatives sera évaluée à l’aune de leurs résultats, tant en matière d’adaptation au changement climatique que d’amélioration de l’état de la biodiversité et des fonctionnalités des écosystèmes. L’inscription des projets dans le cadre d’une stratégie de long terme, et leur potentiel de reproduction dans d'autres territoires sont également importants.

Les lauréats des Outre-mer ou de l’Hexagone recevront :

* un Trophée et une publication thématique ;
* la prise en charge des frais de transport pour venir assister à l’évènement européen du Forum Adaptation & Nature, organisé par l’OFB et les partenaires du projet Life ARTISAN, qui aura lieu les 7 et 8 juillet 2026 à Rennes. Ils pourront ainsi participer à la cérémonie de remise des prix dans le cadre de la plénière d’ouverture et prendre la parole à cette occasion, mais aussi lors des ateliers de partage d’expériences qui suivront ;
* une valorisation du projet (actions presse, vidéo de promotion, publication dédiée…) ;
* l’organisation d’un rendez-vous avec les référents de la Mission Adaptation France
* en fonction des besoins des lauréats et des possibilités de l’Agence, la prise en charge par l’ADEME d’une formation pour un membre de l’équipe lauréate sur un volet transversal d’un projet d’adaptation SfN.

**Calendrier de sélection des gagnants**

La sélection des gagnants du concours se déroule en 3 temps :

1. Un jury de recevabilité est chargé de valider la recevabilité des candidatures.
2. Un jury de présélection est chargé d’identifier, parmi les dossiers de candidature de chaque catégorie, une sélection des dossiers à auditionner.
3. Pour chaque catégorie, un jury de désignation du/des lauréat(s) est chargé de sélectionner le(s) lauréat(s) de la catégorie.

Une image contenant texte, Police, capture d’écran, nombre

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**Des pratiques inspirantes déjà primées lors des précédentes éditions**

Parmi la douzaine de projets lauréats des précédentes éditions, sources d’inspiration pour de nouveaux projets, on peut citer :

* la restauration écologique du littoral pour lutter contre le recul du trait de côte, par la Mairie de Sainte-Anne (Guadeloupe)
* la renaturation d’un cours d’eau pour améliorer la résilience des milieux naturels, par le Syndicat Mixte Basses Vallées Angevines Romme (Pays de la Loire)
* la plantation de 60 000 arbres pour limiter l'érosion des sols, par le Syndicat des Eaux et de l’Assainissement Alsace-Moselle (Grand-Est)
* l’aménagement dunaire contre la submersion marine, par Lorient Agglomération (Bretagne).

**Liste exhaustive des lauréats de la 2e édition 2024**

🏆 Restauration écologique et le renforcement du linéaire boisé à Bois Jolan et au Helleux pour lutter contre l’érosion du trait de côte, par la **Mairie de Sainte-Anne (Guadeloupe)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2024/06/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_ST_ANNE.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/5Jn1QWZZFRs)

🏆 Réhabilitation d’un hydrosystème de tête de bassin versant du massif forestier de Rumilly-Chaource en faveur de sa résilience, par le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l’Armançon (Bourgogne-Franche-Comté)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2024/06/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_SMBVA.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/1p-41GJ2EhI)

🏆 Déploiement de systèmes agroforestiers en Normandie pour améliorer la résilience de parcelles agricoles, par l’**Association pour une Dynamique Agroforestière en Normandie (Normandie)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2024/06/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_ADAN.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/Oljyn8Ezf4s)

🏆 Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) sur le massif d’Auberive pour lutter contre le dépérissement des peuplements et accroître sa résilience, par l’**Unité territoriale d’Auberive de l’Office National des Forêts (Grand-Est)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2024/06/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_AUBERIVE.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/Cf59JHhu7JI)

🏆 Restauration des fonctionnalités du ruisseau de Marcé en contexte de tourbières pour faire face à l’évolution des régimes de pluies, par le **Syndicat Mixte Basses Vallées Angevines Romme (Pays-de-la-Loire)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2024/06/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_SMBVAR.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/hTpeho-ZpBQ)

🏆 Aménagements d’hydraulique douce sur le bassin versant de la Nonette pour lutter contre le ruissellement et l’érosion des sols, par le **Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette - SISN (Ile-de-France)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2024/06/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_SAGE_NONETTE.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/xzaC6AKD_-Y)

**Liste exhaustive des lauréats de la 1ère édition 2022**

🏆 Aménagement dunaire au service de la lutte contre la submersion marine, par **Lorient agglomération (Bretagne)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2022/03/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_LORIENT.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/x3D1teP2x9Y)

🏆 Transformation de la cour de l’école Marcel David et de ses abords en îlot de fraicheur urbain de proximité, par la **Ville d’Echirolles (Auvergne-Rhône-Alpes)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2022/03/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_ECHIROLLES.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/NVDlQ4KCHnk)

🏆 Expérimentation et déploiement d’itinéraires techniques agroécologiques pour l’activité vitivinicole, par **Les Vignerons de Buzet (Nouvelle-Aquitaine)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2022/03/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_BUZET.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/dvSKp0UW7qM)

🏆 Plantation de 60 000 arbres pour limiter des problèmes d’érosion des sols en secteur agricole, par le **Syndicat des Eaux et de l’Assainissement Alsace-Moselle (Grand-Est)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2022/03/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_SDEA.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/Ypp4IBQog2o)

🏆 Restauration des fonctionnalités de la rivière l’Auxigny visant à faire face à l’évolution des régimes de pluies, par la **commune de Saint-Martin d’Auxigny et le syndicat intercommunal de la vallée de l’Yèvre - SIVY (Centre-Val de Loire)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2022/03/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_SIVY.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/velEsEBBllY)

🏆 Projet « Carib-Coast » pour le suivi et l’atténuation de l’érosion côtière par les écosystèmes dans un contexte caribéen, par **l’Office National des Forêts (Guadeloupe)**

1. 👉 [Fiche de présentation](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/wp-content/uploads/2022/03/TROPHEE_LIFE_ARTISAN_FICHE_ONF.pdf)
2. 👉 [Vidéo de présentation](https://youtu.be/jKTW5cDYZG4)

**Les candidatures attendues jusqu’au 20 mars 2026 !**

La période de candidature est ouverte ici 👇

<https://www.trophees>[-adaptation-life-artisan.com/participez/](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/participez/)

Les candidats ont **jusqu'au vendredi 20 mars 2026** pour soumettre leur initiative.

Les lauréats seront récompensés à l’occasion de l’évènement européen du Forum Adaptation & Nature, organisé par l’OFB et les partenaires du projet Life ARTISAN, qui se tiendra les 7 et 8 juillet 2026 à Rennes.

**Pour une description plus détaillée du concours :**

**👉** [**site des Trophées ARTISAN**](https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com)

**Pour en savoir sur le projet Life intégré ARTISAN :**

**👉** [**site du projet Life ARTISAN**](https://ofb.gouv.fr/life-artisan)

**👉** [**page LinkedIn du projet Life ARTISAN**](https://fr.linkedin.com/company/troph-es-de-l-adaptation-au-changement-climatique-life-artisan?trk=public_post_feed-actor-name)